

PROGRAMME DE MEMBERSHIP CORPORATIF ET DE PARTENARIAT

Par l'entremise de son programme de *membership* et de partenariat, **L'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE)** souhaite élargir son réseau de professionnels, favoriser leur participation à ses activités et soutenir la réalisation de sa mission.

L'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) a pour mission de regrouper les professionnels dans le domaine de la vérification environnementale au Québec. Elle assure le niveau de compétence et d'intégrité de ses membres agréés dans l'intérêt des donneurs d'ordres et du public. Pour soutenir cette mission, l'AQVE fait ce qui suit :

- Maintient un système de certification de personnes accréditées par le Conseil canadien des normes.
- Exige de ses membres agréés le maintien et l'amélioration continue des compétences multidisciplinaires en lien avec leur agrément.
- Exerce un contrôle sur les compétences de ses membres agréés afin d'assurer la qualité et la conformité des mandats réalisés.
- Fait la promotion de la valeur de son agrément auprès des autorités compétentes.

Seul organisme canadien, accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN), à pouvoir décerner les agréments aux titres de **Vérificateur environnemental agréé** et d'**Évaluateur environnemental de site agréé**. L'AQVE assure également la certification de **Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié**. Elle regroupe ainsi plus de 300 membres agréés, certifiés et professionnels œuvrant dans plusieurs secteurs d'activités : minier et métallurgique, commercial, industriel, services conseils en environnement, juridique, énergie, transport, etc.

MEMBERSHIP CORPORATIF - AVANTAGES ET COÛT

MEMBERSHIP CORPORATIF - 3 MEMBRES PROFESSIONNELS : 630\$ PLUS TAXES

- Accès à tous les événements et formations au tarif « Membre »
- Accès aux communications et à l'Info-AQVE.

MEMBERSHIP CORPORATIF - 4 À 6 MEMBRES PROFESSIONNELS: 1 200\$ PLUS TAXES

- Accès à tous les événements et formations au tarif « Membre »
- Accès aux communications et à l'Info-AQVE.

IMPORTANT :

- Un seul droit de vote par entreprise.
- Les membres de ce forfait ne peuvent pas inclure des agréés de l'AQVE.
- Les adhésions sont **individuelles et non transférables**.

PROGRAMME DE PARTENARIAT – AVANTAGES ET COÛT



PARTENARIAT OR - 5 000\$ POUR 1 AN OU 8 000\$ POUR 2 ANS

- Membre professionnel : trois adhésions **individuelles et non transférables**.
- Site internet de l'AQVE : Logo et lien vers votre site affiché dans la section **Partenaire OR**.
- Info-AQVE : 1 publipage au moment de votre choix et sur demande (1 page.)
- Logo et mention lors d'événements de l'AQVE.
- Invitation aux événements de réseautage de l'AQVE et possibilité d'installer vos bannières.
- Colloque annuel de l'AQVE : un kiosque et deux inscriptions individuelles.
- Le partenaire est responsable de l'utilisation des avantages liés au partenariat pendant sa durée.



PARTENARIAT ARGENT - 2 500\$ POUR 1 AN OU 4 000\$ POUR 2 ANS

- Membre professionnel : deux adhésions **individuelles et non transférables**.
- Site internet de l'AQVE : Logo et lien vers votre site affiché dans la section **Partenaire ARGENT**.
- Logo et mention lors d'événements de l'AQVE.
- Invitation aux événements de réseautage de l'AQVE et possibilité d'installer vos bannières.
- Colloque annuel de l'AQVE : une inscription individuelle.
- Le partenaire est responsable de l'utilisation des avantages liés au partenariat pendant sa durée.



PARTENARIAT BRONZE - 1 000\$ POUR 1 AN OU 1500\$ POUR 2 ANS

- Membre professionnel : une adhésion **individuelle et non transférable**.
- Site internet de l'AQVE : Logo et lien vers votre site affiché dans la section **Partenaire BRONZE**.
- Logo et mention lors d'événements de l'AQVE.
- Le partenaire est responsable de l'utilisation des avantages liés au partenariat pendant sa durée.

Pour information et inscription, contactez la direction générale à dg@aqve.com ou au 514-393-8111.